

Premières affectations de cadres C au 11 octobre

Compte rendu de l'informelle

108 POSTES VACANTS A / B / C !

Toulouse, le 18 octobre 2021

La réunion informelle des 1ères affectations des cadres C s'est tenue le lundi 4 octobre à 15h30 ! Encore une preuve du mépris du dialogue social.

La CGT a dénoncé en introduction la gestion calamiteuse des collègues de la trésorerie des hôpitaux de Toulouse vis-à-vis de l'obligation vaccinale, et le fait que les règles de mutations ont été bafouées. En effet, **des collègues ont obtenu une nouvelle affectation définitive en cours d'année sur des postes non attribués à des collègues les ayant demandés au 1^{er} septembre !**

De plus, nous déplorons l'arrivée de seulement deux collègues dans notre département, suite à l'appel sur la liste complémentaire des cadres C, alors que d'autres départements en ont reçu de manière significative. À se demander si notre directeur a fait le nécessaire auprès de la direction générale !

Enfin, suite à la loi de transformation de la Fonction publique, qui a acté la suppression des CAPL de mutations, ces affectations se font dans l'opacité la plus totale.

Il a été demandé à ces deux stagiaires de limiter et de classer leurs vœux parmi 5 postes définis par la direction, alors qu'il existe 33 postes vacants en catégorie C ! Tous les postes du département doivent

pouvoir être demandés, puis la direction doit examiner les fiches de vœux. Parmi ces cinq postes « ouverts » par la direction, trois étaient très éloignés du domicile des collègues donc, dans les faits, on ne leur en proposait que deux. Selon la direction, les trois autres proposés étaient juste là pour tâter le terrain et voir, au cas où, s'ils étaient intéressés... sur un malentendu ! Heureusement, l'histoire se termine bien, chacun obtenant son premier vœu.



Nous avons exigé, en intersyndicale, que la liste de tous les postes pouvant être demandés soit donnée à l'avenir aux collègues sollicitant une affectation locale : affaire à suivre...

Les prochaines réunions informelles d'affectations locales concerneront les B et A actuellement à l'ENFiP.

Questions diverses :

Recensement des grévistes :

La CGT a de nouveau dénoncé l'attitude de chefs de services qui cherchent à organiser l'accueil en amont des jours de grève ! Pour rappel, les agents non pas à se positionner en avance sur leur intention d'être gréviste.

De plus, en cas d'absence du chef de service et de ses adjoints, un collègue doit être nommé pour effectuer le recensement le matin... Il n'est pas certain que cela se fasse !!!

NRP et accueils de proximité :

La CGT a demandé le bilan des accueils existants, celui-ci n'étant pas dans les documents du CTL NRP du 7 octobre... mais cela n'empêche pas la direction d'en ouvrir d'autres et de continuer dans le déni !!!

Point sur les contractuels :

Dix recrutements ont été lancés cet été, sept postes (du C au A) seront pourvus (direction BIL et FSE, CGR, SIP St-Gaudens, SIP Mirail et TTA).

Postes vacants :

A ce jour, on en décompte

- pour les C : 33,
- pour les B : 52,
- pour les A : 23.

Ces 108 postes d'agents des finances publiques non pourvus posent un problème démocratique récurrent dans notre pays. Ces postes sont votés lors de l'établissement de la loi de finances et nous devrions pouvoir compter budgétairement sur ces emplois. Or, ils ne font que s'ajouter aux



suppressions d'emplois au sein des services. Les collègues en difficultés dans les CDIF, les SPF, les SIP, SIE, les accueils de proximité, au centre amendes ... seraient heureux de travailler avec quelques collègues supplémentaires. Les centaines de milliers de jeunes qui sont à la recherche d'un emploi seraient heureux de trouver quelques places supplémentaires dans les concours administratifs. Au lieu de ça, les simples calculatrices que sont devenus nos gestionnaires supérieurs rivalisent

d'astuces pour expliquer au directeur général de quelle manière ils réussissent à faire croire que le service public est toujours mieux rendu avec de moins en moins de personnel.

Tout cela est une calamité pour les conditions de travail des agents, l'organisation des services, les usagers et le service public. La multiplication des cas de collègues qui perdent pied dans certains services, sous une pression excessive du travail et/ou de la hiérarchie est fortement liée avec ce manque d'agents. **Le directeur régional sait publier des communiqués de presse à la gloire des gains de pouvoir d'achat générés par les réformes du gouvernement, nous lui rappelons qu'il peut aussi en écrire pour déplorer que le ministre et le directeur général ne permettent pas à ses services de fonctionner sereinement, en n'affectant pas les postes budgétaires votés par la représentation nationale.** Ça serait moins porteur pour sa carrière, mais il n'est pas interdit de rêver !



Prochaine CAPL :

Elle aura lieu pour un recours de cadre C, qui sera défendu par la CGT.

Listes d'aptitude :

Les potentialités ne sont pas encore connues.

Pour celle de B en A, la remontée des candidatures retenues localement doit se faire avant le 8/11. 57 candidats ont postulé.

Pour celle de C en B, la date limite de remontée au niveau national est le 19/11.

Dernière minute :

37 cadres B et 15 cadre A seront nommés en Haute-Garonne, parmi les agents actuellement en formation dans les ENFiP. Le compte n'y est toujours pas pour le comblement des emplois vacants en Haute-Garonne et laisse présager de futures suppressions lors du CTL « suppression d'emplois » de début d'année prochaine... et de futurs motifs de combats pour ne pas laisser nos missions mourir à petit feu !

Les représentants CGT : Estelle Mollo-Gene et Henri Cathala